

ACTES VALIDÉS

1^{RES} RENCONTRES POUR L'ACCÉLÉRATION ÉCOLOGIQUE

Mercredi 30 septembre 2020 - Maison de la Chimie (Paris 7^e)



PRÉSIDÉES PAR

Marjolaine Meynier-Millefert

Députée de l'Isère

Stéphanie Kerbarh

Députée de la Seine-Maritime /
Rapporteuse du projet de loi de lutte
contre le gaspillage et économie circulaire

Jean-Baptiste Moreau

Député de la Creuse /
Rapporteur de la Loi pour l'équilibre
des relations commerciales dans
le secteur agricole et alimentaire
et une alimentation saine

Remerciements

Nous remercions **Stéphanie Kerbarh**, députée de la Seine-Maritime, **Marjolaine Meynier-Millefert**, députée de l'Isère et **Jean-Baptiste Moreau**, député de la Creuse pour avoir présidé ces Rencontres, **David Ascher**, directeur des publications Actu-environnement pour en avoir animé les débats, **Olivier Blond**, président de Respire et **Thibault Lamarque**, président-fondateur de CASTALIE pour leur allocution lors de cette matinée, **Hugo Clément**, journaliste et reporter, co-producteur de l'émission *Sur le Front* pour avoir été l'invité d'honneur de notre déjeuner, ainsi que l'ensemble des intervenants qui, par leur expertise et leur contribution aux débats, ont concouru au succès de cette manifestation : **Bernard Aulagne**, président de Coénove, **Jean-Michel Dalle**, directeur d'Agoranov, membre du Conseil de l'innovation, **Jean Hornain**, directeur général de Citeo, **Jean-Jacques Jarjanette**, président de HVE Développement, **Christiane Lambert**, présidente de la FNSEA, **François Laurent**, directeur général de Covestro France, **Anne Le More**, présidente et co-fondatrice de Chefs4thePlanet, **Thomas Lesueur**, commissaire général au développement durable (CGDD), **Mounir Mahjoubi**, député de Paris, **Géraldine Meignan**, journaliste culinaire, **Dominique Mignon**, présidente d'Eco-mobilier, **Laurianne Rossi**, députée des Hauts-de-Seine, **Patricia Savin**, présidente d'ORÉE, **Samuel Sauvage**, présidente de Halte à l'obsolescence programmée (HOP), **Gilles Vermot Desroches**, directeur du développement durable de Schneider Electric.

Ces Rencontres ont également été rendues possibles grâce à la contribution institutionnelle de ORÉE, et à l'implication et au soutien de ses partenaires :

Citeo

BASF

Eco-mobilier

Coénove

Sommaire

Ouverture des Rencontres

Stéphanie Kerbarh

*Députée de la Seine-Maritime,
rapporteuse de la loi relative à la lutte
contre le gaspillage et à l'économie
circulaire.....1*

SESSION I

Face à l'urgence climatique : la société de consommation sur la sellette ?

Les avancées de la loi sur l'économie circulaire

*Stéphanie Kerbarh, députée de la
Seine-Maritime, rapporteure de la loi
relative à la lutte contre le gaspillage
et à l'économie circulaire3*

Les solutions en matière d'économie circulaire

*Jean Hornain, directeur général
de Citeo.....4*

Les travaux sur la Convention citoyenne pour le climat

*Thomas Lesueur, commissaire général
au développement durable (CGDD)....6*

Accompagner les changements sociétaux

*Laurianne Rossi, députée des Hauts-
de-Seine, questeure de l'Assemblée
nationale.....8*

L'économie circulaire et l'alimentation

Patricia Savin, présidente d'ORÉE.....10

Les besoins d'une rupture dans nos modes de consommation

*Samuel Sauvage, président de Halte
à l'obsolescence programmée
(HOP).....13*

DÉBATS.....16

ÉDITO OPTIMISTE

Thibault Lamarque

*Président-fondateur de
CASTALIE.....18*

SESSION II

Vers une alimentation zéro- impact ?

Le développement des circuits courts

*Jean-Baptiste Moreau, député de la
Creuse, rapporteur de la Loi pour
l'équilibre des relations commerciales
dans le secteur agricole et alimentaire
et une alimentation saine.....21*

Les grandes tendances de l'alimentation de demain

*Anne Le More, présidente et co-
fondatrice de Chefs4thePlanet.....23*

De quels leviers disposent les consommateurs pour réduire leurs impacts ?

*Géraldine Meignan, journaliste
culinaire, auteure de La cuisine d'un
monde qui change.....25*

Le collectif Manger durable

Mounir Mahjoubi, député de Paris...27

L'accès à l'alimentation pour tous, en qualité et en quantité

*Christiane Lambert, présidente
de la FNSEA.....29*

Sommaire

La certification HVE : objectif et adhésion

Jean-Jacques Jarjanette, président de HVE Développement, l'association nationale pour le développement de la Haute Valeur Environnementale.....32

DÉBATS.....34

PITCH

Comment éviter de passer à l'écologie punitive ?

Olivier Blond

Président de Respire, auteur de "Pour en finir avec l'écologie punitive".....35

SESSION III

L'innovation peut-elle sauver la planète ?

Introduction

Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère.....38

Quelles innovations dans le recyclage ?

Dominique Mignon, présidente d'Eco-mobilier.....39

Comment Covestro compte devenir une entreprise totalement circulaire ?

François Laurent, directeur général de Covestro France.....41

Les usages énergétiques dans le bâtiment

Bernard Aulagne, président de Coénove.....43

Le rôle du digital et de l'innovation

Gilles Vermot Desroches, directeur du développement durable de Schneider Electric.....45

La contribution des start-up innovantes

Jean-Michel Dalle, directeur d'Agoranov, membre du Conseil de l'innovation et professeur à Sorbonne Université.....47

Clôture des Rencontres

Marjolaine Meynier-Millefert

Députée de l'Isère.....49

DÉJEUNER DÉBAT

Hugo Clément

Journaliste et reporter, co-producteur de l'émission Sur le front.....51

Animation des débats



Directeur des publications Actu-environnement – titre de presse professionnel spécialisé qu’il a co-fondé en 2003 – **David Ascher** anime également des conférences sur les secteurs de l’environnement comme l’économie circulaire et l’énergie. Riche d’une formation scientifique et fort d’un suivi de l’évolution réglementaire, technique et sociétale sur ces secteurs depuis plus de 15 ans, cet entrepreneur de la presse évolue quotidiennement au plus près de l’actualité environnementale. Une immersion qui lui permet de mener les débats sur un ton décontracté mais assurément professionnel.

Ouverture des Rencontres

Stéphanie Kerbarh



Députée de Seine-Maritime (9^e circonscription), **Stéphanie Kerbarh** siège à la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Présidente du groupe d'études RSE, **Stéphanie Kerbarh** est secrétaire de la commission DDAT, et elle est rapporteure de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Médiatrice interentreprises, elle a travaillé dans différents secteurs industriels sur le management et la relation client-fournisseurs. Elle a également participé au sein de l'AFNOR à l'élaboration de la norme française "Achats Responsables".

David Ascher, directeur des publications Actu-environnement

Bonjour à tous, je vous souhaite la bienvenue à ces 1^{res} Rencontres pour l'Accélération écologique, du réveil écologique à l'action. C'est un thème relativement large, mais en découvrant le programme de cette matinée, vous pourrez constater que notre attention se portera spécifiquement sur les thématiques des modes de consommation, de l'énergie et de l'économie circulaire ; trois thématiques que l'on retrouve dans les spécialités des députés qui interviendront aujourd'hui. Je laisse à Stéphanie Kerbarh le soin d'ouvrir ces débats.

Bonjour à tous. Je tiens en préambule remercier M&M Conseil pour l'organisation de cet événement, ainsi que l'ensemble des intervenants.

L'accélération écologique a été révélée par l'appel de Jacques Chirac à Johannesburg en 2002, puis par le Grenelle de l'environnement et la COP21. La question de la transition

écologique est aujourd'hui une nécessité. Ces Rencontres seront séquencées en trois grands temps : le changement des modes consommation, l'accompagnement de la transition au sein de notre alimentation et la nécessité d'innover pour trouver de nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire.

Session III

L'innovation peut-elle sauver la planète ?

PRESIDENTE

Marjolaine Meynier-Millefert
Députée de l'Isère

ANIMATEUR

David Ascher
Directeur des publications Actu-
environnement

INTERVENANTS

Bernard Aulagne
Président de Coénove

Dominique Mignon
Présidente d'Eco-mobilier

Jean-Michel Dalle
Directeur d'Agoranov, membre du
Conseil de l'innovation et professeur
à Sorbonne Université

Gilles Vermot Desroches
Directeur du développement durable
de Schneider Electric

François Laurent
Directeur général de Covestro France

Introduction

Marjolaine Meynier-Millefert



Députée de l'Isère, **Marjolaine Meynier-Millefert** est rapporteure de la Mission d'information sur la rénovation thermique des bâtiments et membre titulaire du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique. Elle est titulaire d'un master de langue anglaise, littérature et civilisation étrangère ainsi que d'un master de communication des organisations. Elle a d'abord été professeur d'anglais avant de faire évoluer sa carrière en créant son entreprise de conseil en stratégie de communication. À travers ce métier de consultante, elle a accompagné des TPE et des PME dans leur développement marketing et stratégique. Convaincue que l'énergie collective permet de déployer des solutions innovantes, Marjolaine Meynier-Millefert s'engage dans la vie publique lors des élections régionales de 2016. Elle devient conseillère régionale d'Auvergne Rhône-Alpes, membre de l'opposition à Laurent Wauquiez. Elle est ensuite élue députée de la 10^e circonscription de l'Isère sous les couleurs de la République en Marche en juin 2017. Membre de la commission du Développement durable, elle est nommée co-animatrice du plan de rénovation des bâtiments, aux côtés d'Alain Maugard, en décembre 2017 par les ministres de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires. Dernièrement, elle est désignée rapporteure de la Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique. Enfin, elle est responsable de texte de la commission DDAT pour la loi Énergie-Climat.

À la question « L'innovation sauvera-t-elle la planète ? », on a presque envie de répondre spontanément : “bien sûr”. Albert Einstein le dit, d'ailleurs : “En faisant tout le temps les mêmes choses, on ne peut pas s'attendre à des résultats différents.”

La planète est l'enjeu, et si nous ne changeons rien, cela risque de ne pas aller.

L'innovation consiste à faire mieux ce que l'on faisait avant. Nous devrions donc tous être d'accord pour innover.

D'où une question reformulée : “Est-ce que l'innovation n'est pas le choix politique que nous faisons ?” Notre société est dans ce débat pour savoir ce qui est “mieux” pour la planète. Le politique doit-il canaliser l'innovation ? L'innovation est-elle forcément technologique ? Est-ce que les normes, les lois, les cadres sont un soutien ou un frein à l'innovation ? Voilà autant de questions que l'on peut se poser et qui découlent de celle proposée.

Quelles innovations dans le recyclage ?

Dominique Mignon



Dominique Mignon dirige Éco-mobilier depuis sa création en 2011. Son parcours dans le recyclage l'a conduit à participer activement à la mise en place du système français de gestion des déchets, à l'organisation de plusieurs filières REP (Responsabilité élargie du Producteur) et à la création de quatre éco-organismes. En 1994, elle participe au lancement d'Eco-Emballages, le premier éco-organisme français en charge du recyclage des emballages, connu aujourd'hui sous le nom de CITEO. Elle y occupe successivement les postes de responsable de secteur Île-de-France puis de responsable du développement et des relations institutionnelles. 10 ans plus tard, elle lance la filière de recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) en créant Eco system puis en dirigeant son développement jusqu'en mars 2012. En parallèle, et à la demande des fabricants et des distributeurs concernés, elle pilote entre 2010 et 2011 les missions de préfiguration pour la gestion des déchets chimiques qui conduira à la création d'Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques) et celle pour le recyclage du mobilier usagé dont elle organisera le développement en fondant Eco-mobilier fin 2011. Dominique Mignon y occupe successivement les postes de Directrice générale puis de Présidente. Sa connaissance spécifique des éco-organismes et des filières de recyclage l'ont conduit récemment à travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics dans le cadre de la loi économie circulaire. Dominique Mignon a une double formation en chimie fine des matériaux et en chimie marine, qu'elle complète avec un master à l'ESA dans le domaine des installations classées pour la protection de l'environnement. Grâce à son cursus, elle démarre sa carrière dans l'industrie agro-alimentaire.

David Ascher

Est-ce que la loi permet d'innover pour des organismes comme les éco-organismes ?

“Aujourd'hui, il est plus coûteux d'incorporer du recyclé dans les produits que d'incorporer de la matière vierge.”

DOMINIQUE MIGNON

Je suis pour l'innovation concrète. Or, dans la loi économie circulaire qui a été votée cette année, les conditions pour créer l'innovation sont peu nombreuses ; ni sur le plan fiscal ni sur le plan économique. Le problème du recyclage, c'est le prix. Aujourd'hui, il est plus coûteux d'incorporer du recyclé dans les produits que d'incorporer de la matière vierge. C'est de 10 % à 20 % de plus. Donc difficile de créer les conditions pour innover. Il faudrait que la loi introduise des

outils qui déclenchent et accélèrent la transition ; par exemple des certificats de recyclage pour ceux qui font des efforts. Les prix entre matières vierges et matières recyclées seraient ainsi rééquilibrés. Cela pourrait être aussi un outil fiscal, comme un crédit impôt recherche simplifié. Si l'on ne fait pas ça, on continuera à ne pas pouvoir revaloriser les déchets que nous avons en France. Éco-mobilier exporte 35 % de ses déchets à base de bois à Stockholm pour chauffer les Suédois, car nous n'avons pas en

France les capacités de recycler ces déchets

Il faut donc que la loi introduise des mécanismes économiques et fiscaux qui déclenchent la transition avant de l'accélérer.

On crée trop de contraintes en

France. Par exemple créer un combustible à partir de déchets bois est très compliqué. Un cadre de loi pour faciliter l'expérimentation serait nécessaire.

Comment Covestro compte devenir une entreprise totalement circulaire ?

François Laurent



François Laurent a effectué toute sa carrière dans le domaine des polymères. Son parcours l'a conduit principalement dans le domaine des ventes et du marketing, notamment au sein des divisions matières plastiques et polyuréthanes du groupe Bayer. Il y a exercé différentes fonctions, avec des responsabilités continuellement croissantes, tant en France qu'en Allemagne, au siège mondial du groupe. Il a dirigé de 2004 à 2008 l'activité française des Business Units PUR (Polyuréthanes) et CAS (Coatings Adhesives & Specialties). Il est nommé en 2008 directeur pour la France de Bayer MaterialScience (technopolymères de hautes performances), activité rendue indépendante en 2015 au niveau mondial pour devenir Covestro. François Laurent assure depuis septembre 2015 la Direction Générale de Cove Bayer Covestro France. François Laurent est diplômé d'ICN Business School, Promotion Jean-Louis Beffa.

David Ascher

Comment le plastique entame-t-il lui-même sa transition ?

Nos produits sont d'ores et déjà durables. Leur durée de vie se chiffre bien souvent en décennies. Seule exception : le domaine médical, avec des usages uniques.

Notre ambition stratégique est de devenir, à moyen terme, une entreprise totalement circulaire et d'atteindre notre propre neutralité carbone. Pour cela, nous mobilisons tous les salariés de Covestro.

Nous agissons sur quatre leviers. Le premier est d'employer des matières premières alternatives, étant encore trop dépendants des énergies fossiles. Nous avons mis dix ans à développer un programme

qui permet de remplacer jusqu'à 20 % de matières premières par du CO₂ dans la fabrication de certains produits. Un premier dispositif industriel est maintenant implanté en Allemagne.

Avec quatorze partenaires, dont ArcelorMittal et le CEA-Énergies nouvelles, nous voulons piéger le monoxyde de carbone émis par certaines industries pour, à l'échelle industrielle, réduire notre propre empreinte carbone.

Deuxième levier, nous voulons promouvoir des voies nouvelles en matière de recyclage, le recyclage mécanique étant souvent trop limitatif.

*“Nous avons mis
dix ans à développer
un programme qui
permet de remplacer
jusqu’à 20 % de
matières premières
par du CO₂.”*

FRANÇOIS LAURENT

Troisième levier, travailler sur des solutions ouvertes et partagées, en s’appuyant résolument sur la blockchain pour assurer la traçabilité des matières plastiques. Dernier levier, recourir aux énergies renouvelables. Nous

venons ainsi de conclure un contrat avec un fournisseur d’électricité scandinave (Ørsted) dont la production repose sur l’éolien off-shore.

Les usages énergétiques dans le bâtiment

Bernard Aulagne



Président de l'association Coénove depuis 2014 et ancien élève d'HEC, **Bernard Aulagne** a fait toute sa carrière chez GDF Suez (désormais Engie) au sein de la direction marketing et stratégie et de la direction du développement France, créant notamment la marque DolceVita. L'association Coénove a été créée à l'initiative d'industriels équipementiers, d'énergéticiens et d'acteurs de la filière bâtiment désireux d'apporter leur contribution aux débats sur la transition énergétique et à sa réussite. Leur analyse repose sur une double conviction : l'atteinte des objectifs ambitieux de la transition énergétique ne sera possible que par une approche fondée sur la complémentarité des énergies et l'énergie gaz a un rôle clé à jouer dans cette transition, d'une part pour accélérer le développement des énergies renouvelables, d'autre part en devenant progressivement elle-même une énergie renouvelable.

David Ascher

Bernard Aulagne, de quels leviers d'innovation disposons-nous pour favoriser l'accélération écologique ?

Le gaz a un rôle incontournable à jouer dans cette transition. Le sauvetage de la planète ne se résume pas à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le traitement des déchets nucléaires est également essentiel. Pour réussir, il est nécessaire de mobiliser toutes les filières, y compris les filières traditionnelles comme celle du gaz. L'innovation est présente dans tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière gaz. Par exemple, on assiste à l'émergence des gaz renouvelables comme le biométhane, la pyrogazéification ou l'hydrogène. Ces gaz verts, couplés à des travaux d'efficacité énergétique permettront à la France de consommer un gaz 100 % renouvelable en 2050. Par ailleurs, le gaz issu de la méthanisation présente de nombreuses externalités positives, au

premier rang desquelles un complément de revenus substantiel pour les agriculteurs.

Autre exemple d'innovation au niveau des équipements : le développement des technologies hybrides comme la PAC électrique qui allie le meilleur des deux technologies que sont une petite pompe à chaleur électrique et une chaudière très haute performance énergétique.

Je n'ai donc pas d'inquiétude quant à l'innovation technique et technologique de la filière gaz. En revanche, cette innovation doit aussi être présente à tous les niveaux, y compris dans les têtes. Il y a un décalage entre les innovations qui sont proposées et leur mise en œuvre sur le marché, comme le montre le sort d'une innovation permettant d'alimenter un immeuble avec du biométhane, et financé par de

“Les normes et les règlements peuvent être un frein. L’innovation doit s’attaquer à la verticalité et au silotage des prises de décision.”

BERNARD AULAGNE

ressources extrabudgétaires dont l’intégration dans la RE2020 traîne en longueur. Les normes et les règlements peuvent être un frein. L’innovation doit s’attaquer à la verticalité et au silotage des prises de décision.

DAVID ASCHER

Marjolaine Meynier-Millefert, voulez-vous réagir ? Les industriels du gaz ont en effet parfois l’impression d’être poussés vers la sortie.

MARJOLAINE MEYNIER-MILLEFERT

Je veux rappeler qu’il y a de la place pour tout le monde dans nos objectifs de décarbonisation. L’enjeu est tel que l’on ne peut se priver de personne. Je suis une agnostique énergétique. Il y a en plus un avantage important avec le gaz vert, qui est la captation des biodéchets.

Le rôle du digital et de l'innovation

Gilles Vermot Desroches



Gilles Vermot Desroches est directeur Développement Durable chez Schneider Electric depuis 2000. Après une première expérience comme dirigeant d'ONG puis au sein d'un cabinet ministériel, Gilles Vermot Desroches rejoint Schneider Electric pour y créer et développer la Fondation Schneider Electric, sous l'égide de la Fondation de France. Trois ans plus tard, il prend la responsabilité de la direction Développement Durable globale du Groupe. Cette nouvelle direction comprend, en plus de la Fondation, l'impulsion et le déploiement des politiques de responsabilité environnementale, éthique et sociétale de Schneider Electric, ainsi que la sensibilisation de toutes ses parties prenantes aux enjeux du développement durable. Depuis 2001, Gilles Vermot Desroches a notamment été à l'origine de la création des Principes de Responsabilité du Groupe, de l'adhésion du Groupe au Pacte Mondial des Nations Unis (2002), de la création de l'outil de mesure de la performance développement durable de Schneider Electric (Baromètre Planète et Société – 2005) et plus récemment du programme d'accès à l'énergie (BipBop – 2008). En plus de ses responsabilités au sein de Schneider Electric, Gilles Vermot Desroches est membre du Conseil d'administration du forum français des amis du Pacte Mondial, de l'ORSE (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises), de l'OSI (Observatoire Social International), et du Comité scientifique de l'IMS "Entreprendre pour la cité", maître de conférence à HEC Paris et Sciences Po Paris. Gilles Vermot Desroches est ingénieur diplômé de l'École d'Ingénieur des Technologies de l'Information et de la Communication de Paris, et est titulaire d'une licence en philosophie. Il est également l'auteur du livre *Le Printemps des Millenials* (Débats publics, 2018).

David Ascher

Gilles Vermot Desroches, comment s'accaparer la question de l'innovation ?

Plusieurs questions se posent : toutes les filières ont-elles un avenir ? Imaginez-vous quelques années arrière, avec la filière charbon autour de cette table : nous aurions certainement répondu oui. L'innovation peut-elle contribuer au progrès ? Je retournerais la question ; peut-on vivre au XXI^e siècle sans

innovation et atteindre nos objectifs ?

La réponse est non : sans innovation, l'Europe ne pourrait pas réduire de 55 % ses émissions par rapport à 1990 en 2030.

J'estime qu'autour de ces tables rondes nous devrions accueillir des jeunes et leur parole car c'est de leur avenir que l'on débat.

“Déterminer le meilleur pilotage de la maison – sur les plans de l’efficacité énergétique et du coût – implique également de se poser la question de l’impact carbone chaque kWh consommé.”

GILLES VERMOT DESROCHES

En 1990, Internet n’existait pas, en 2000 le numérique était balbutiant, et l’on voit aujourd’hui ce que l’innovation nous a apporté. Il y a quelques années, le solaire faisait sourire et était trop cher, alors qu’aujourd’hui le prix du kilowattheure d’une centrale solaire en France est moins élevé que celui d’un kWh traditionnel.

Aujourd’hui, le digital est omniprésent, le Covid 19 l’a rendu indispensable et la crise a profondément modifié nos comportements et réduit nos déplacements. Tout ce qui peut être fait sans se déplacer l’est, et c’était inenvisageable voici 6 mois.

Ceci étant, malgré son omniprésence, le digital pénètre seulement aujourd’hui le bâtiment et l’énergie en France, avec en ligne de mire le pilotage intelligent des énergies renouvelables. Le bâtiment représente 45 % de l’énergie consommée et 25 % de nos émissions, donc les solutions permettant de réduire la consommation – le potentiel inexploité d’efficacité énergétique est de 70 % selon les calculs de l’AIE – sont éminemment importantes. C’est une des raisons pour lesquelles le décret tertiaire impose des objectifs de résultats et non de moyens, obligation qui laisse la place aux

solutions qui permettent de piloter les bâtiments de façon à éviter par exemple de chauffer un bâtiment lorsqu’il n’est pas occupé.

Enfin l’innovation c’est avant tout le risque. Schneider Electric est en train de mettre en service un produit sans SF6, après 5 ans d’innovation et dans l’espoir que l’Union européenne bannisse ce gaz prochainement.

D’après moi, le bâtiment de 2050 ou 2060 sera intégralement électrique, et certains pays comme les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne ont mis en place des politiques publiques que le gaz ne peut pas être installé d’où interdisent le gaz dans les nouveaux bâtiments. Déterminer le meilleur pilotage de la maison – sur les plans de l’efficacité énergétique et du coût – implique également de se poser la question de l’impact carbone chaque kWh consommé.

BERNARD AULAGNE

J’aimerais souligner que mon propos se concentre sur le gaz renouvelable. Pourquoi utiliser le biométhane pour produire de l’électricité avec un piètre rendement, au lieu de l’utiliser directement dans les bâtiments ?

MARJOLAINE MEYNIER-MILLEFERT

Il convient de commencer par réduire les besoins énergétiques des bâtiments.

La contribution des *start-up* innovantes

Jean-Michel Dalle



Jean-Michel Dalle dirige l'incubateur deeptech Agoranov, qui a accompagné plus de 450 *start-up* innovantes dont les 3 licornes Doctolib, Dataiku et Critéo maintenant coté au NASDAQ. Au total, les *start-up* incubées par Agoranov ont levé plus d'1,8 milliard d'euros auprès de fonds privés et créé 12 000 emplois directs. En 2020, Agoranov a été classé par Dealroom 1^{er} acteur français dans le domaine de l'amorçage et 6^e au niveau européen. Jean-Michel Dalle est Professeur à Sorbonne Université et Membre du Conseil de l'Innovation, chargé de définir les priorités stratégiques de la politique d'innovation en France. Jean-Michel Dalle est diplômé de l'École Polytechnique, de l'EHESS et de l'ENSAE et docteur en sciences économiques. Il a été Visiting Fellow d'All Souls College et de l'Oxford Internet Institute à l'Université d'Oxford.

David Ascher

*Jean-Michel Dalle, la France compte-t-elle des *start-up* innovantes dans le domaine de l'environnement ?*

La question est intéressante, car il existe de nombreuses *start-up* liées à l'environnement alors que ce tissu a une image plus digitale qu'environnementale. Ainsi, nous devrions aussi parler de "*french tech* verte". Sur les 500 sociétés innovantes qu'Agoranov a vu passer, une centaine de *start-up* abordent directement les problématiques environnementales. Par exemple, Ynsect, qui produit des farines pour la nourriture animale à partir d'insectes, construit une usine à Amiens et est fréquemment citée comme future licorne française. En général, l'innovation provoque des freins, car certaines expérimentations dérangent, mais c'est indispensable à l'amélioration du monde. En matière d'accélération écologique, se priver de la force parfois tumultueuse mais toujours

créatrice des *start-up* serait dommage.

Par ailleurs, l'Europe est peu présente dans nos débats, or je pense que la souveraineté de l'Europe sur le plan technologique est cruciale, car à défaut nos solutions en faveur de la planète seraient balayées à l'échelon international, sur lequel nous n'aurions aucun contrôle.

Il importe d'avoir conscience de ces problématiques.

DAVID ASCHER

Dominique Mignon, pourquoi cette timidité à l'égard de l'innovation ?

DOMINIQUE MIGNON

Dans les débats sur l'économie circulaire, le sujet des moyens (financiers, innovation) a été négligé, car l'Europe interdit d'introduire dans une loi nationale des dispositions fiscales favorables ou

*“Cessons de rêver et
donnons-nous les moyens
financiers de faire en
sorte que la matière
recyclée soit compétitive
par rapport à la matière
vierge.”*

DOMINIQUE MIGNON

des notions de compensation du surcoût des matières recyclées par rapport aux matières vierges.

Passer à l'échelle supérieure nécessite une innovation et une industrialisation qui nécessitent des financements appropriés : en 1994, l'objectif était d'atteindre le zéro déchet en 2002, et la loi sur l'économie circulaire visait le 100 % de recyclage du plastique en 2025, or cette année nous atteignons 25 %. Cessons de rêver et donnons-nous les moyens financiers de faire en sorte que la matière recyclée soit compétitive par rapport à la matière

vierge. Et ce faisant, financer l'innovation pour transformer les matières recyclées et les rendre compétitives. Nous le faisons au niveau d'Eco-mobilier mais il faut ouvrir ce système au bâtiment, etc. Les *start-up* ont beaucoup d'idées, il suffit de savoir les capter.

GILLES VERMOT DESROCHES

Aujourd'hui le consensus est presque atteint sur la création d'une taxe carbone aux frontières de l'Europe. Dès lors, les innovations bas carbone seront moins coûteuses.

Clôture des Rencontres

Marjolaine Meynier-Millefert



Députée de l'Isère, **Marjolaine Meynier-Millefert** est rapporteure de la Mission d'information sur la rénovation thermique des bâtiments et membre titulaire du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique. Elle est titulaire d'un master de langue anglaise, littérature et civilisation étrangère ainsi que d'un master de communication des organisations. Elle a d'abord été professeur d'anglais avant de faire évoluer sa carrière en créant son entreprise de conseil en stratégie de communication. À travers ce métier de consultante, elle a accompagné des TPE et des PME dans leur développement marketing et stratégique. Convaincue que l'énergie collective permet de déployer des solutions innovantes, Marjolaine Meynier-Millefert s'engage dans la vie publique lors des élections régionales de 2016. Elle devient conseillère régionale d'Auvergne Rhône-Alpes, membre de l'opposition à Laurent Wauquiez. Elle est ensuite élue députée de la 10^e circonscription de l'Isère sous les couleurs de la République en Marche en juin 2017. Membre de la commission du Développement durable, elle est nommée co-animatrice du plan de rénovation des bâtiments, aux côtés d'Alain Maugard, en décembre 2017 par les ministres de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires. Dernièrement, elle est désignée rapporteure de la Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique. Enfin, elle est responsable de texte de la commission DDAT pour la loi Énergie-Climat.

Merci à tous pour ces échanges intéressants. La logique de certificats blancs est très intéressante car elle évite que l'écologie soit punitive et elle permet d'introduire une contrainte incitant les acteurs à évoluer. Ainsi, les certificats d'économie d'énergie sont opérants, mais pas les certificats d'économie de produits phytosanitaires. Je considère que ce type de dispositions constituent des innovations au sens propre du terme. Je reste optimiste et je constate à

quel point le monde se transforme rapidement : le mouvement s'amplifie et est irrésistible. Dans ce contexte, la loi sur l'économie circulaire a créé des contraintes qui suscitent le développement de marchés. Et d'autres, autrefois raillés et qualifiés de *low tech*, ont la possibilité de faire enfin leurs preuves.

Il incombe au politique de fixer des objectifs, pour assurer un cadre lisible et stable, favorable à l'innovation, mais je ne suis pas pour l'obligation de moyen, qui aurait pour

effet de négliger d'autres opportunités.

Je vous donne rendez-vous aux 2^{es} Rencontres pour l'Accélération écologique.

“Il incombe au politique de fixer des objectifs, pour assurer un cadre lisible et stable, favorable à l'innovation, mais je ne suis pas pour l'obligation de moyen, qui aurait pour effet de négliger d'autres opportunités.”

DAVID ASCHER

Merci à tous pour votre participation.

MARJOLAINE MEYNIER-MILLEFERT

Déjeuner débat

Hugo Clément



Hugo Clément est un journaliste français. Diplômé de l'École Supérieure de journalisme de Lille, Hugo Clément démarre sa carrière à France 2. En 2015, il rejoint l'équipe du Petit journal, présenté par Yann Barthes et diffusé sur Canal +. Il couvre notamment l'actualité politique et internationale. En 2016, Hugo Clément suit Yann Barthes, qui quitte Canal + pour présenter Quotidien sur TMC. En 2017, il rejoint la rédaction de Konbini. Vegan convaincu et sensible à la question du bien-être animal, Hugo Clément publie Comment j'ai arrêté de manger les animaux, aux éditions du Seuil, en 2019. Fin novembre 2019, Hugo Clément fait son retour à la télévision en produisant et incarnant une série documentaire consacrée à l'environnement, diffusée sur France Télévisions : Sur le front. En juillet 2020, il lance avec la navigatrice Marie Tabarly un projet de référendum d'initiative partagée (RIP) pour faire avancer la cause animale. À ce jour, plus de 140 parlementaires de tous bords politiques ont apporté leur soutien au Référendum pour les animaux.

David Ascher

Hugo Clément, je vous laisse vous présenter et nous expliquer pourquoi vous vous êtes intéressé à l'environnement.

Bonjour, merci de m'accueillir parmi vous. Je me suis intéressé à l'environnement assez récemment, depuis environ 5 ans. Il est vrai que lorsque j'étais au lycée, il y a 15 ans, cette préoccupation n'était pas très présente. À l'origine, je n'étais pas sensible aux animaux, mon engagement est né pendant des reportages où cette question m'a sauté aux yeux. À cette époque, j'ai réalisé que l'information sur les conditions de production de la viande, dans les élevages ou sur les bateaux, est un très bon moyen d'action, tant la population ignore les pratiques en la matière ; ce sont les associations de protection, avec leurs vidéos parfois choquantes, qui m'ont ouvert les yeux. Pendant mes reportages, j'ai rencontré

tous types d'élevage – intensif, extensif, artisanal – mais il est vrai que l'élevage intensif est aujourd'hui la norme, notamment dans les filières aviaire et porcine (95 % des porcs sont enfermés dans des bâtiments et élevés sur caillebotis, seul 1 % est en plein air et 4 % sur de la paille mais enfermés). Les éleveurs qui ont des cochons en plein air ne font pas du tout le même métier que ceux qui pratiquent l'élevage intensif.

DAVID ASCHER

Comment avez-vous réagi ?

HUGO CLÉMENT

Je suis devenu végétarien, afin de ne plus participer à cette consommation, mais ce n'est pas le seul moyen de lutte

*“Plus de 80 % des Français
sont opposés à l'élevage
d'animaux en cage, et
contre la chasse à courre
ou le déterrage.”*

HUGO CLÉMENT

contre la maltraitance animale. J'ai également décidé de consacrer mon travail à ces questions-là et d'élever le niveau d'information de la population sur ces sujets, afin de sortir des débats idéologiques et de se fonder sur les chiffres et la réalité.

Les réseaux sociaux sont mon terrain favori, cela permet de toucher une population qui n'avait pas accès à cette information et de déconstruire les canaux *mainstream*. Bien sûr, les réseaux sociaux ont des défauts, mais ils sont indispensables.

DAVID ASCHER

Vous avez donc lancé un référendum d'initiative partagée (RIP).

HUGO CLÉMENT

Le RIP est inscrit dans la Constitution, il permet de soumettre un texte de loi au référendum si suffisamment de députés ou sénateurs (185) le soutiennent, et il faut également réunir les signatures de 4,7 millions de citoyens.

J'ai lancé cette initiative en compagnie d'entrepreneurs comme Xavier Niel ou Marc Simoncini, de la navigatrice Marie Tabarly et d'associations environnementales. Cette démarche redonne enfin la parole aux citoyennes et aux citoyens sur la question du bien-être animal. En effet, il existe un décalage gigantesque entre les décisions politiques et les aspirations de la population, qui sont très fortes : hors des clivages géographiques et sociaux, la question animale fait consensus. Plus de 80 % des Français sont opposés à l'élevage d'animaux en cage, et contre la chasse à courre ou le déterrage.

DAVID ASCHER

Oui, mais d'un autre côté, les consommateurs ne veulent pas payer leur viande trop cher...

HUGO CLÉMENT

Tout à fait, c'est pourquoi il convient de donner aux citoyens la possibilité de s'engager et de voter sur cette question. Notre projet de loi comprend six mesures : la sortie de l'élevage intensif (sans accès à l'extérieur avant 2040),

l'interdiction de l'élevage en cage (en 2025, comme le groupe Avril s'y est déjà engagé), la fin des spectacles d'animaux sauvages, l'interdiction des élevages d'animaux à fourrure dans les 5 ans (il subsiste quatre à six élevages de visons en France, qui vivent dans des conditions cauchemardesques), l'interdiction de la chasse à courre, l'interdiction de la vénerie sous terre (une pratique de destruction, sans but alimentaire, qui consiste par exemple à déterrer des renards, surtout après la naissance des petits), l'interdiction de chasses traditionnelles (la chasse à la glu, la tenderie et autres, qui sont déjà interdites par l'Union européenne) et enfin l'interdiction de l'expérimentation animale lorsque des méthodes alternatives existent. Si la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont déjà fortement développé ces méthodes alternatives, la France n'a pas encore fait cet effort.

DAVID ASCHER

Où ce projet de loi est-il consultable ?

HUGO CLÉMENT

Sur le site referendumpourlesanimaux.fr. Nous sommes très heureux des annonces de Barbara Pompili, qui a fait preuve de courage face aux pressions qui existent sur ces sujets, mais il faut aller beaucoup plus loin pour protéger des centaines de millions d'animaux qui souffrent de l'élevage intensif.

DAVID ASCHER

Quelles sont les prochaines étapes ?

HUGO CLÉMENT

Aujourd'hui, 142 parlementaires soutiennent ce projet, mais bien sûr les quarante derniers seront les plus difficiles à convaincre. Ensuite, il faudra que les Français s'emparent de la question et s'engagent massivement, avec 4,7 millions de signatures.

Il est très intéressant de noter que parmi les 142 parlementaires qui nous soutiennent toutes les couleurs politiques sont représentées, ce qui

*“Notre cause dépasse les
clivages sociaux, ce qui en
fait un des seuls sujets
politiques qui fasse
l’unanimité.”*

HUGO CLÉMENT

démontre que la question animale est transversale et transcende les électorats : dans l’électorat du Rassemblement national et de la France insoumise, plus de 85 % soutiennent toutes les mesures, et dans l’électorat rural, le soutien est plus massif que dans l’électorat urbain, ce qui contredit les discours affirmant que la cause animale est défendue par des bobos qui vivent dans les villes. Ainsi, la quasi-totalité des opposants à la chasse à courre vit dans le milieu rural car ce sont eux qui en subissent les nuisances. Notre cause dépasse les clivages sociaux, c’est un des seuls sujets politiques qui fasse l’unanimité.

GÉRALDINE BANNIER, députée de la Mayenne

Je suis fille d’éleveur, j’ai grandi entourée d’animaux et je leur porte beaucoup d’affection. Je suis inquiète de l’*agribashing* : dans mon département, je lis des messages tels que “éleveurs=nazis”. Je considère que les éleveurs prennent soin de leurs animaux, ils les nourrissent et sont attentifs à leur santé, et ils souffrent d’être ainsi stigmatisés.

Certes, l’intensité de la production peut être améliorée en France (où les conditions sont quand même moins mauvaises que dans d’autres pays), mais quelle est votre philosophie ? Souhaitez-vous mettre fin à l’élevage ? Je veux continuer à voir des bovins dans nos prairies, nous en avons besoin.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que les chasseurs détruisent des nuisibles, des rats et des renards (qui mangent les poules dans les villages), qu’il convient de ne pas laisser proliférer.

HUGO CLÉMENT

Moi aussi j’adore voir des vaches dehors, et j’aimerais voir également des cochons, mais ces derniers sont enfermés toute leur vie sur des caillebotis, et les poulets disposent d’un espace égal à une feuille A4.

Une éleveuse bovine avec qui je discutais hier me faisait part de son ras le bol d’être représentée par des professionnels qui pratiquent l’élevage

intensif, car les premiers à souffrir de cette pratique sont ceux qui font de l’élevage traditionnel. Et ils en ont ras le bol que les subventions publiques bénéficient davantage à l’élevage intensif, pour les inciter à produire toujours plus et toujours moins cher, au détriment des éleveurs traditionnels. J’ajoute que la viande issue de l’élevage artisanal est de meilleure qualité. Donc le RIP que nous défendons vise l’élevage intensif seulement.

Je tiens à rappeler que les renards ne sont pas des animaux nuisibles, ce sont même des alliés des agriculteurs (des céréaliers notamment) et des alliés de notre santé puisque c’est dans les zones où le renard et le moins chassé que la maladie de Lyme est la moins présente. Chasser le renard parce que parfois il mange une poule dans un poulailler mal protégé n’est pas acceptable. Les renards tuent moins de poules que l’on tue de renards. De plus, ces animaux ne sont même pas mangés, c’est de la pure destruction, et c’est inefficace car plus ils sont chassés, plus ils se reproduisent et étendent leur territoire. J’ajoute que la chasse au renard n’a pas anéanti l’échinococcose.

La responsabilité des fédérations de chasse mériterait d’être soulignée, lorsqu’elles introduisent les sangliers dans des zones (comme dans le département de l’Ariège, où les dégâts sont considérables) afin de développer la pratique, lorsqu’elles opèrent des croisements avec les cochons domestiques afin d’augmenter leur prolificité et leur nombre de proies, ou lorsqu’elles tolèrent les élevages illégaux. Toutefois, la chasse au sanglier n’est pas visée par notre démarche. Nous visons les chasses – par exemple la destruction de blaireaux et de renards dans leurs terriers – qui ne présentent aucun bénéfice pour l’environnement

GILLES VERMOT DESROCHES

Les Français achètent de plus en plus de viande à l’étranger, et donc la taxe aux frontières serait une bonne solution. Prenez-vous en compte cette contradiction entre la réponse à un

sondage et le comportement de consommation ?

HUGO CLÉMENT

C'est une très bonne question : il faut éviter que les mesures que nous prenons chez nous favorise pas les importations en provenance de pays qui ont des pratiques similaires voire pires. Si notre RIP franchit toutes les étapes, l'Assemblée pourra en modifier le texte et prévoir des mesures d'accompagnement financier pour la transition opérée par les éleveurs, par exemple.

La question de nos importations de végétaux est également importante : nos éleveurs redoutent les imports de viande de l'étranger, mais ils ne sont pas du tout gênés d'importer chaque année des millions de tonnes de soja de la forêt amazonienne pour nourrir leurs animaux. J'étais il y a une semaine en Amazonie dans un élevage bovin de 3 000 hectares, une zone que l'agriculteur a défrichée pour les 3 500 bovins qu'il vend par exemple à Carrefour, mais il y a aussi d'immenses champs de soja vendu à l'Europe et à la Chine, pour nourrir porcs et poulets. Renonçons à ces importations qui reviennent à nourrir des animaux français avec la déforestation de l'Amazonie. Les syndicats de l'élevage intensif sont assez discrets sur cette question. Si le RIP propose des pistes, il reviendra au Gouvernement de les accompagner avec des mesures appropriées. Le RIP n'a pas vocation à être exhaustif car nous n'avons pas vocation à régler tout le problème avec un seul texte.

Alors que le fossé se creuse entre électeurs et élus, le RIP est un moyen de le combler et de donner aux citoyens la possibilité de décider.

DAVID ASCHER

Le premier RIP n'a pas recueilli suffisamment de signatures, ce qui fait dire à certains que le seuil de 4,7 millions de signatures est peut-être trop élevé. Ne craignez-vous pas d'envoyer votre texte au casse-pipe ?

HUGO CLÉMENT

Nous relevons le défi : si nous obtenons la signature de 185 députés, je suis persuadé que nous pourrions recueillir 4,7 millions de signatures. Willy Schraen est d'ailleurs très inquiet car il estime que ce seuil peut être atteint, et il espère que les parlementaires ne le permettront pas.

CHRISTIANE LAMBERT

J'invite les parlementaires présents à ne pas signer ce texte. Ce RIP est une tromperie majeure car le texte comprend des éléments qui n'ont rien à voir entre eux (chasse, cirque, élevage) et votre descriptif de l'élevage est faux. J'ai élevé des porcs en plein air pendant 5 ans, j'élève aujourd'hui des porcs dans un bâtiment d'élevage du Maine-et-Loire, j'ai connu les conditions de vie difficiles des animaux, dans le froid et la chaleur, et j'affirme que les animaux ne vivent pas un enfer dans les bâtiments. Il n'y aura jamais d'élevage en plein air partout sur la Planète : pensez aux conflits que cela pourrait engendrer, à l'image de ce coq dont le chant suscitait la colère des riverains. Si vous trouvez la surface disponible pour élever 6 millions de poulets bretons, imaginez le bruit engendré...

Parmi les signataires de votre texte se trouvent des associations abolitionnistes, post humanistes et antispécistes, alors que les humains sont omnivores et ont besoin de viande pour vivre. De plus, un certain nombre d'animaux ne sont pas faits pour vivre dans la nature : l'élevage de lapins d'un collègue a été attaqué, et tous les animaux ainsi libérés sont morts dans la nuit suivante. Affirmer que les animaux peuvent ou doivent vivre en plein air n'est pas connaître l'élevage.

Parmi vos cosignataires se trouve Xavier Niel qui a créé une structure baptisée Les nouveaux fermiers, ce qui est une escroquerie majeure : elle produit des aliments chimiques à partir de végétaux.

Notre approche est intégrale : élevage, prairies, zones humides, il convient d'avoir une vision globale ; la vôtre est trop restrictive. De plus, je n'ai jamais

“Nos éleveurs redoutent les imports de viande de l'étranger, mais ils ne sont pas du tout gênés d'importer chaque année des millions de tonnes de soja de la forêt amazonienne pour nourrir leurs animaux.”

HUGO CLÉMENT

“Un certain nombre d’animaux ne sont pas faits pour vivre dans la nature : l’élevage de lapins d’un collègue a été attaqué et tous les animaux ainsi libérés sont morts dans la nuit suivante. Affirmer que les animaux peuvent ou doivent vivre en plein air n’est pas connaître l’élevage.”

CHRISTIANE LAMBERT

obtenu de subventions de la PAC en tant que producteur de porc et aucun élevage de volaille ne reçoit des aides de la PAC. Vous manipulez l’opinion avec de fausses informations.

J’invite donc les élus à s’informer, à réfléchir au devenir des campagnes, des pistes de ski, etc. et à ne pas voter pour ce RIP qui serait une catastrophe pour le pays.

Chaque jour, des poulets polonais ou ukrainiens entrent sur notre territoire, qu’en pensez-vous ? Nous nous sommes battus contre le Mercosur, nous avons créé une filière qui produit du diester à partir de colza qui nourrit aussi mes animaux (je ne nourris pas mes animaux avec du soja importé), donc ne caricaturez pas notre profession. La France est autonome à 60 % pour ses protéines, contre 30 % pour l’Europe. Nous réclamons de longue date un plan qui nous libère de la dépendance des importations de protéines.

J’invite les élus à rencontrer leurs agriculteurs sur leurs territoires, car la plupart des signataires de ce texte sont des citoyens.

Je conclurai en disant que 100 % des éleveurs sont favorables au bien-être animal.

HUGO CLÉMENT

Il est drôle de me reprocher d’être caricatural alors que vos propos le sont, du début à la fin. Comment, en vous regardant dans une glace, pouvez-vous affirmer que certains animaux ne sont pas faits pour être à l’extérieur ? Certains animaux seraient donc faits pour être enfermés toute leur vie et servir les êtres humains, et ils le vivraient bien ?

Dans les élevages que j’ai visités, j’ai vu des truies qui ne peuvent pas se retourner : comment affirmer qu’elles sont heureuses ? Lorsque 25 000 poulets sont entassés dans des bâtiments avec seulement l’espace d’une feuille A4, comment affirmer qu’ils sont heureux ? Comment dire que des lapins qui ne peuvent pas étendre leurs pattes ni voir de l’herbe ou de la paille sont heureux ?

Il faut que vous preniez conscience que

votre discours totalement anachronique ne convainc plus personne, même si vous avez encore un certain poids politique grâce à votre lobbying puissant, utilisant la menace, le chantage à l’élection ou la dégradation de permanences de députés. Pour ma part, je trouve la dégradation de boucheries illégal, stupide et inefficace. Plus personne ne croit que des porcs élevés toute leur vie dans un bâtiment sont heureux. Par conséquent, il importe que vous évoluiez par vous-même car, à défaut, la société vous y poussera.

Il est vrai que certains de nos partenaires sont abolitionnistes, comme L214, que certains sont welfaristes, mais d’autres comme Brigitte Bardot, la SPA, le WWF ou 30 millions d’amis ne sont pas extrémistes, donc ne caricaturez pas notre démarche.

Quant à Xavier Niel, qui a fait fortune dans les nouvelles technologies, il n’a nul besoin de vendre des steaks végétaux pour gagner de l’argent. J’ajoute que les produits des Nouveaux fermiers sont fabriqués à partir de matières premières françaises et européennes, que la filière soja française existe et que ces agriculteurs ont le droit d’avoir des débouchés. Il est étonnant que Christiane Lambert ne les défende pas.

ROMAIN ESPINOSA, chercheur, CNRS

Sur un sujet aussi délicat il importe de se fonder sur la science et je vous encourage à consulter les grandes revues scientifiques qui donnent beaucoup d’informations sur le bien-être animal. Par exemple, le *Lancet* a publié en 2019 un rapport sur l’alimentation végétale qui relève qu’il faut diminuer l’élevage intensif et notre consommation de viande. Comment faire passer ce consensus scientifique dans la sphère politique ? Là est la question.

La production de certaines protéines est très polluante et les instituts proches de la FNSEA pratiquent la désinformation à ce sujet. Selon une étude très sérieuse, si la France adoptait une alimentation végétale les émissions de gaz à effet de

*“Plus personne ne croit
que des porcs élevés toute
leur vie dans un bâtiment
sont heureux.”*

HUGO CLÉMENT

serre de l'alimentation diminueraient de 91 %.

J'invite chacun à consulter le site Internet de l'Organisation mondiale pour la santé animale, qui définit cinq principes pour le bien-être animal parmi lesquels la possibilité de pouvoir exprimer son comportement naturel : les volailles ont besoin de bains de poussière, les cochons ont besoin de fourir, etc.

Nous assistons à un changement de mentalité sur le bien-être des animaux et tout l'objectif du RIP consiste à transformer cette demande sociétale en concrétisation politique.

Dans ce cadre, le discours de Barbara Pompili pèse fortement.

ÉRIC DIARD, député des Bouches-du-Rhône

Je pense que l'on peut concilier bien-être animal et bien-être des éleveurs. En 2007, mes collègues cherchaient à me dissuader de m'intéresser à l'environnement parce que cela détruirait nos entreprises : nous voyons aujourd'hui qu'ils se trompaient. J'ai demandé à maintes reprises de fixer des échéances pour la fin des élevages les plus cruels, mais toutes mes demandes ont été écartées. Je considère qu'inclure le bien-être animal dans la loi Egalim est incohérent.

Aujourd'hui, je ne mange plus de viande, mais je n'interdis à personne d'en manger. Je souhaite mettre fin à la chasse à courre, mais cela ne signifie pas que je sois opposé à toutes les chasses.

À côté de cela, je défends l'agriculture française face aux importations polonaises et au Mercosur contre lequel j'ai voté.

Un de mes collègues a déjà retiré sa signature du RIP sous la pression, et je refuse que ce type de pression s'applique à l'Assemblée nationale. Certains sont plus violents, comme Willy Schraen, et je souhaite que le débat s'apaise afin de concilier bien-être animal et bien-être des éleveurs.

DOMINIQUE MIGNON

En tant qu'exploitante agricole, je déplore que vous considériez que les agriculteurs sont menaçants alors qu'ils

sont simplement désespérés. Vous faites des généralités qui créent de la confusion et vous négligez la dimension économique. Comment permettre à chacun d'œuvrer à la transition ?

Les animaux sur caillebotis sont parfois mieux protégés : une truie qui n'est pas attachée écrase parfois ses petits. Ainsi, de nombreux éleveurs sont revenus au caillebotis pour des questions sanitaires.

HUGO CLÉMENT

Lorsque j'évoque des "groupes menaçants", mon propos ne concerne pas les éleveurs ou les agriculteurs en général mais ceux qui se prêtent à ces agissements. Vous devriez cesser de nous prêter des intentions plus larges que nos propositions, qui se concentrent notamment sur l'élevage intensif. Fixer un horizon à 2040 laisse le temps à la filière de se transformer. Le tronc commun du RIP, c'est la souffrance animale ; la notion économique, elle, est discutée par le champ politique.

Sur la question sanitaire, je serais plus réservé que vous : d'une part, je ne suis pas persuadé que la viande d'élevage intensif soit meilleure que celle des élevages traditionnels, et d'autre part nous pourrions évoquer le rôle des élevages porcins et aviaires dans la naissance des pandémies.

Quant à l'exemple de la truie qui écrase ses petits, je dirais qu'il n'est pas raisonnable de régler des problèmes nés des conditions intensives d'élevage par des mesures encore plus intensives. Il en va de même pour les mutilations, le meulage des dents et autres.

CHRISTIANE LAMBERT

Les dents des porcelets sont meulées car sans cela ils blessent leur mère. J'ai fait des études et j'ai des connaissances en matière d'élevage. Vous détournez la réalité de l'élevage intensif. J'ai mesuré le niveau de bien-être de mes animaux. Il ne sera pas possible de mettre ces animaux dehors sans en supporter les conséquences, et il est évident que lorsqu'ils en ont la possibilité les animaux préfèrent se mettre à l'abri des intempéries.

HUGO CLÉMENT

Vous ne me ferez pas croire qu'un lapin en cage est heureux. De plus, affirmer qu'il mourrait s'il est relâché est hypocrite étant donné que c'est le sort que lui réserve l'élevage.

Une des conditions du bien-être animal est de permettre aux animaux d'assouvir les besoins liés à leur espèce.

CÉDRIC VILLANI, député de l'Essonne

Le bien-être animal est un thème dont s'est saisi l'Assemblée nationale et il est possible de faire entendre des voix libres et indépendantes, comme le montre Éric Diard, même s'il est en zone rurale : l'idée qu'il existerait des oppositions entre les uns et les autres est un cliché entretenu pour caricaturer. Dans la campagne où j'ai grandi, les animaux étaient dehors et j'aimerais bien en revoir. À partir du moment où un animal comme le cochon possède un tel degré de conscience, pourquoi accepter qu'on lui impose des conditions que l'on n'accepterait pas pour nos chiens ? Le cochon est également très utile médicalement (greffes et autres).

L'élevage intensif suppose également la sélection des races (les poulets sélectionnés pour la petite taille de leurs cuisses, les porcs prolifiques et ayant moins d'instinct maternel) dans un but productiviste, ce qui peut interroger sur la légitimité du droit des humains à sélectionner les races.

Comme cela a été dit, le cochon a besoin de fouir, le lapin a besoin de sauter et courir, ces animaux ont droit à une certaine dignité et à un certain respect.

Améliorer les conditions d'élevage suppose de donner du temps et de l'argent à nos éleveurs pour changer leurs pratiques. Aujourd'hui, sur 100 euros dépensés dans l'industrie agroalimentaire, seul 6 reviennent à l'éleveur, ce n'est pas acceptable. Il est donc légitime d'investir dans ce domaine.

Notre proposition de loi prévoit la révision des accords internationaux, de labels, etc. La mesure phare réside dans la création d'un fonds de soutien pour la transition. En Allemagne, ce fonds s'élève à plusieurs milliards d'euros. Sur les

cages et moyens de contention durs, nous avons repoussé les délais à 2025 ou 2030, avec la possibilité pour le Gouvernement d'adapter l'horizon filière par filière. Par ailleurs, nous proposons la fin de la chasse à courre, de la vénerie sous terre et de la chasse à la glu. Nous visons la suppression des souffrances évitables.

Notre proposition de loi sera discutée demain. Nous nous réjouissons des propositions de Barbara Pompili sur les animaux de spectacle. Le bien-être animal et l'élevage impliquent tout un projet de société.

HUGO CLÉMENT

Merci Cédric Villani. Il est vrai que les éleveurs sont désespérés et je considère que l'élevage intensif fait du mal aux éleveurs. L'élevage artisanal, qui emploie de très nombreux agriculteurs, en a ras le bol de l'élevage intensif, ces milliers de personnes profiteraient de la fin de l'intensif, des changements des modes de consommation, de l'augmentation des prix et de l'amélioration de la qualité.

Les éleveurs ne sont pas malheureux à cause de l'*agribashing*, contrairement à un discours mensonger, ils sont malheureux à cause de la très faible rémunération de leur travail, à cause du système agroalimentaire qui les pousse à produire toujours plus pour gagner toujours moins, et à s'endetter pour y parvenir.

Sortir d'ici 20 ans de l'élevage intensif bénéficiera aux éleveurs et permettra de réinstaurer le rapport intime entre l'homme et l'animal. Comme le dit Cédric Villani, il faut les y aider, à l'image des producteurs bios qui demandent davantage de soutien plutôt que d'encourager le système intensif. Le RIP servira à la fois à diminuer les souffrances des animaux et celles des humains.

Je tiens enfin à saluer le courage des hommes et des femmes politiques qui soutiennent notre démarche, quelle que soit leur appartenance politique.

DAVID ASCHER

Merci Hugo Clément, merci à tous.

“Les éleveurs ne sont pas malheureux à cause de l’agribashing, contrairement à un discours mensonger, ils sont malheureux à cause de la très faible rémunération de leur travail, à cause du système agroalimentaire qui les pousse à produire toujours plus pour gagner toujours moins, et à s’endetter pour y parvenir.”

HUGO CLÉMENT

Avec le partenariat institutionnel de



Avec le soutien de



Ouvrage réalisé par

M & M CONSEIL

41-43 rue Saint-Dominique – 75007 Paris
Tél : 01 44 18 64 60 - Fax : 01 44 18 64 61
www.mmconseil.com

La transcription a été assurée par

